

IAAT Poitou-Charentes

Siège social : 15 rue de l'Ancienne Comédie - 86000 POITIERS

Bureaux : 40 avenue du Recteur Pineau - 86000 POITIERS

Affiché le

12 JUIN 2009

ARRÊTÉ n° 2009-27

en date du 4 mai 2009

NOMMANT LES MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le Président de l'IAAT Poitou-Charentes,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil d'administration de l'IAAT Poitou-Charentes portant désignation de M. Jean-François MACAIRE en qualité de Président,

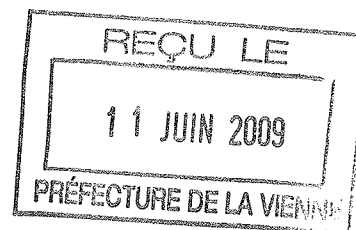
Vu les statuts de l'IAAT Poitou-Charentes adoptés par délibération du Conseil Régional de Poitou-Charentes en date du 8 décembre 2008 et notamment leur article 8.2,

Vu la proposition du Président du Conseil scientifique au Président du Conseil d'administration en date du 14 avril 2009,

Vu la proposition du Président du Conseil d'administration à la Présidente du Conseil Régional Poitou-Charentes en date du 17 avril 2009,

Vu l'accord de la Présidente du Conseil Régional Poitou-Charentes en date du 4 mai.

ARRÊTE



ARTICLE 1.

Les personnes suivantes sont nommées membres du Conseil scientifique de l'IAAT Poitou-Charentes :

Au titre du collège « Universités » :

M. Olivier BOUBA-OLGA, Maître de conférence en Economie à l'Université de Poitiers

M. Pascal CHAUCHEFOIN, Maître de conférence en Economie à l'Université de Poitiers

M. Yves JEAN, Professeur de géographie à l'Université de Poitiers

M. Louis MARROU, Professeur de géographie à l'Université de La Rochelle

Au titre du collège « Territoires » :

M. Jean-Jacques BAUD, Vice-Président du CESR

M. Emmanuel JOBIN, Responsable du pôle SIG du Syndicat informatique de la Charente-Maritime

Au titre du collège « Producteurs de données » :

M. Patrick FAUGOUIN, Directeur de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie

M. Francis VENNAT, Directeur Régional de l'INSEE Poitou-Charentes

ARTICLE 2.

Le Président de l'IAAT Poitou-Charentes est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet de région Poitou-Charentes, Préfet de la Vienne, et qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'IAAT Poitou-Charentes et notifié à l'intéressé.

Le Président de l'IAAT Poitou-Charentes

Jean-François MACAIRE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J.F. Macaire', written vertically below the printed name.